



HAL
open science

Le mobilier céramique, In COLLOMBET J., Chambéry (73), Avenue du Docteur Desfrancois, Rapport Final d'Opération d'Archéologie Préventive

Amaury Gilles

► **To cite this version:**

Amaury Gilles. Le mobilier céramique, In COLLOMBET J., Chambéry (73), Avenue du Docteur Desfrancois, Rapport Final d'Opération d'Archéologie Préventive. Archeodunum. 2024, pp.139-155. hal-04846488

HAL Id: hal-04846488

<https://hal.science/hal-04846488v1>

Submitted on 18 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



3 - ÉTUDES DE MOBILIER

3.1. Le mobilier céramique

(Amaury Gilles)

3.1.1. Méthodologie

Les céramiques ont été triées par catégorie technique au sein de trois grandes familles céramiques relatives aux trois usages principaux : céramiques fines ou vaisselle de table ; céramiques communes ou vases culinaires pour cuire, préparer, stocker ; amphores ou conteneurs destinés à transporter les denrées sur de longues distances. L'inventaire a été pratiqué selon les méthodes adoptées dans les publications consacrées à Lyon et à la région Rhône-Alpes (Batigne Vallet, Lemaître 2008 : 212-214). Les céramiques communes bénéficient des apports des recherches récentes mises en œuvre dans le cadre de l'ACR de l'UMR 5138 intitulée *Les céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes (I^{er} s. avant J.-C. – V^e s. après J.-C.) : morphologie, techniques et diffusion* (Batigne Vallet *et al.* à paraître ; Batigne Vallet 2006). Dans cette étude, nous nous conformerons au classement des catégories techniques retenues collectivement dans le cadre de l'ACR et utilisées par la majorité des céramologues rhônalpins.

En ce qui concerne la nomenclature, nous avons utilisé pour les céramiques communes cuites en mode A, les appellations et abréviations suivantes :

- » claire calcaire (Cl. calc.) : cette appellation regroupe des céramiques à pâte beige épurée, souvent pulvérulente ;
- » claire non calcaire : elle se distingue de la catégorie précédente par des dégraissants nettement visibles, une plus grande dureté ;
- » commune tournée rouge (TR) : cette catégorie est générique et proche de la précédente. La teinte des récipients est néanmoins plus sombre : orange, rouge à brun ;
- » rouge grossière (TR grossière) : Il s'agit de céramiques tournées avec un dégraissant plus grossier que la moyenne (2-3 mm) nettement visible en surface.

Les vases culinaires cuits en mode B sont désignés sous le terme de « tournées grises » (TG) et « non tournées grises » (NTG). Pour ces dernières, il n'est pas toujours facile, en présence de petits fragments, de déterminer si ces objets ont été finis au tour lent ou sont effectivement non tournés.

L'appellation céramique modelée désigne des récipients non tournés dont la surface présente un aspect grossier.

Les abréviations utilisées pour les céramiques fines et les amphores dans les inventaires n'exigent pas de définitions aussi précises dans la mesure où ces catégories ont fait l'objet d'articles détaillés :

- » sigillée du sud de la Gaule (TS SG) ; sigillée du Centre (TS CG) ; sigillée italique ou lyonnaise (TS Ital./Lyon) ; paroi fine lyonnaise (PF Lyon) ; céramique à revêtement argileux non grésé (CRA) ; Luisante (LUIS) ; non identifiée (Non id.) ;
- » amphores hispaniques (HIS), gauloises (GAUL), lyonnaises (Lyon), africaines (AFR) non identifiées (non id.).

L'appellation sigillée gauloise (TS GAUL) a été utilisée en présence de certaines sigillées à pâte rose et à points de chaux pour lesquelles la distinction entre les productions du Centre et du sud de la Gaule n'a pas été possible. Cette situation concerne les productions des phases 6 et 7 de Lezoux datées entre le milieu du I^{er} s. et la première moitié du III^e s. (Bet, Delor 2000).

Les céramiques modernes et contemporaines n'ont pas fait l'objet d'une étude détaillée. Nous nous sommes contentés d'effectuer un comptage et des observations sommaires.

Les méthodes de comptage adoptées, énoncées dans les actes du colloque du Mont-Beuvray consacré à la quantification des céramiques (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998 : 13), sont actuellement pratiquées sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Il s'agit de compter le nombre de restes avant collage (NR) puis le nombre de bords après collage, sans pondération (NMI).

Les dessins sont présentés à l'échelle 1/3, sauf mention contraire. À chacune des illustrations correspond une étiquette détaillant N° Fait, N° US, l'abréviation de la catégorie technique dont relève l'objet et un N° illustration unique. Les éléments dessinés ont été isolés dans un sachet comportant le numéro d'illustration afin d'être facilement retrouvés.

Le mobilier archéologique sera présenté par grandes phases définies grâce à l'étude stratigraphique et à la chronologie fournie par le mobilier archéologique. Pour plus de détail concernant la datation du mobilier céramique d'une couche particulière, le lecteur est invité à se reporter à l'inventaire du mobilier placé en annexe (**annexes 3.2.1. et 3.2.2.**).

Les abréviations utilisées pour les céramiques fines sont les suivantes : sigillée gauloise (TS GAUL), sigillée du sud de la Gaule (TS SG), sigillée du Sud marbrée (TS Marbrée), sigillée du Centre (TS CG), imitation de sigillée (Imit. TS), sigillée italique ou lyonnaise (TS ital./Lyon), sigillée non identifiée (TS non id.), sigillée claire B (CL-B), céramique à revêtement argileux (CRA), claire engobée (cl. eng.), métallescente (Métall.), paroi fine (PF) engobées et lyonnaises, Terra Nigra : TN.

Pour les céramiques communes, les abréviations utilisées sont les suivantes : communes claires à pâte calcaire (CL-CALC), africaines de cuisine (AF CUI), tournées et non tournées grises (TG et NTG), kaoliniques (KAOL), tournées et non tournées rouge (NTR), céramiques à revêtement rouge interne italiques (VRP) ou d'origine gauloise (Imit. VRP).

Enfin, les abréviations utilisées pour les amphores sont : gauloises (GAUL), italiques (ITA), orientales (ORI), africaines (AFR), lyonnaises (LYON), tarraconaise (TAR) ; pour les amphores de Bétique, nous avons distingué les pâtes de la vallée du Guadalquivir et du Genil (HIS G) des autres (HIS), regroupant principalement des productions réalisées sur la côte, et en particulier dans la baie de Cadix.

3.1.2. Présentation générale du corpus

La fouille de cette agglomération a livré un corpus de céramiques relativement restreint (3502 NR et 519 NMI) pour ce type d'occupation. Ce mobilier est, de plus, dispersé dans un grand nombre de couches, soit 193 unités stratigraphiques.

Une vingtaine de tessons de céramique modelée particulièrement fragmentaires (issus des **US1000-9, 1001-96, 2000-3, 2001-33 et 2001-34**) peuvent être rattachés à une fréquentation du site antérieure

à l'Antiquité, pour laquelle aucun fait archéologique n'a été mis au jour sur l'emprise de l'opération. Si l'absence d'élément typologique n'a pas permis d'établir leur attribution chronoculturelle, la datation au radiocarbone réalisée sur des charbons de bois issus de l'**US2001-34** suggère une datation calibrée entre 518 et 382 BC (avec 94,2 % de probabilité), soit au cours de la période de transition entre le premier et le second âge du Fer ou au début du second âge du Fer.

Le mobilier antique se rapporte à quatre grandes phases chronologiques (**illustration 28**). La première couvre une période comprise entre la fin du 1^{er} s. av. J.-C. et le milieu du 1^{er} s. ap. J.-C. La seconde englobe les vestiges datés entre le milieu du 1^{er} s. et la charnière des 1^{er} et 3^{es} s. La troisième phase comprend les structures datées entre le 3^{es} s. et le début du 5^e s. Le volume de mobilier est à peu près équivalent pour chacune d'entre elles. La dernière phase (phase 5) englobe les vestiges des époques modernes et contemporaines.

Le caniveau **F1117** (58 NMI), la fosse **F1148** (20 NMI), les fossés **F2028** (48 NMI) et **F2033** (24 NMI), la fosse **F2030** (16 NMI) fournissent les lots les plus substantiels.

Phase	NR	NMI
1	1134	199
2	788	112
3	1006	195
4	0	0
5	176	5
Non phasé	398	13
Total général	3502	519

Illustration 28 : répartition du mobilier céramique par grandes phases chrono-stratigraphiques.

3.1.3. Phase 1

La phase 1 regroupe les vestiges de l'occupation du début de l'Empire. Au sein de cette phase, on peut distinguer deux horizons chronologiques grâce à l'étude du mobilier. Une série de couches⁷ livrent du mobilier des années 15 av. à 15/20 ap. J.-C. Une seconde série⁸ est marquée par la présence de céramique sigillée du sud de la Gaule dont le début de la production est placé vers 15/20 ap. J.-C. Les éléments les plus récents datent des années 40/50 ap. J.-C. (Genin 2007).

Les fossés **F1118** (49 NMI) et **F2028** (48 NMI) livrent à eux seuls la moitié du corpus de cette phase (**illustration 29**). Ces deux lots sont représentatifs des deux horizons chronologiques que nous venons d'évoquer. Nous les présenterons de manière exhaustive. Nous signalerons ensuite les principaux fossiles directeurs issus des autres couches.

7. Il s'agit des **US1000-9**, **1001-106**, **1001-114**, **1095-15**, **1095-30**, **1104-23**, **1118-4**, **2000-2**, **2001-4**, **2001-23**, **2001-30**, **2001-34**, **2001-38**, **2001-40**, **2006-2**, **2019-1**, **2026-3**, **2026-7**, **2030-2**, **2031-2**, **2036-3**, **2042-2**, **2048-3**.

8. **US1001-112**, **2001-31**, **2001-40**, **2019-1**, **2028-2**, **2031-2**, **2036-3**.

Famille	Catégorie	NR			NMI			Total NR	NMI
		F1118	F2028	F2030	F1118	F2028	F2030		
Céramiques fines	Sigillée du sud de la Gaule		55			15		62	24
	Sigillée Italique ou lyonnaise	23	4	3	4	2	3	43	14
	Imitation de sigillée	10	2	3	3	1	2	32	11
	Non id.		2	4			1	18	2
	Peinte	2	3		2			15	9
	Claire non calcaire			14			1	14	1
	Fine grise	2		1	1		1	13	8
	Claire engobée	2	2		1	2		8	4
	Paroi fine	1	4			1		6	1
	Sigillée non id.	1						4	
	Claire	3			3			3	3
	Aco plombifère			1				1	
Sigillée gauloise							1	1	
Total céramiques fines		44	72	26	14	21	8	220	78
Céramiques communes	Claire calcaire	100	79	50	15	6		408	32
	Tournée grise	41	92	8	16	14	2	199	42
	Claire non calcaire	3	4	10	2	1	1	63	13
	Modelée B			12			1	37	3
	Non tournée rouge		1	9			1	20	1
	Tournée rouge	1	5	8	1		2	20	6
	Mode A enfumé			4				16	1
	Non id.							10	2
	Non tournée grise		1					7	2
	Modelée A							4	
	Imit. VRP	1						2	1
VRP							1	1	
Total céramiques communes		146	182	101	34	21	7	787	104
Amphores	Hispanie Guadalquivir	7	1	2		1		45	1
	Non id.		2	2				18	
	Hispanie Baie de Cadix		1	4				15	2
	Gaule Narbonnaise			2				6	
	Lyon		4	1				5	
	Italie		1					3	1
	Tarraconnaise							1	1
	Lipari							1	
Total amphores		7	9	11		1		94	5
Total intrusif				3				6	2
Total Lampe		1	6	1	1	4	1	11	8
Total non id.		2	1					16	2
Total général		200	270	142	49	47	16	1134	199

Illustration 29 : répartition du mobilier céramique par familles et catégories au sein des couches de la phase 1.

» 3.1.3.1. *Le fossé F1118*

La vaisselle de table est composée de productions régionales, à savoir deux coupes en céramique peinte de type Périchon 16 (Périchon 1974 ; **pl. 1, n° 1**), de rares fragments de vases tournés à pâte fine grise, de trois plats en imitation de sigillée : un inspiré du Service II de Haltern et deux plats à bord oblique (**pl. 1, n° 2 et 3**) inspiré du type Goud. 1 ou Lamb. 5/7 (Desbat, Genin 1996).

Les vases en sigillée sont importés d'Italie, à moins qu'il ne s'agisse des productions de la succursale lyonnaise, techniquement similaires. On enregistre un fond de coupelle, un plat Haltern 2 (**pl. 1, n° 4**), un second type Haltern 3/Consp. 19.1 (**pl. 1, n° 5**), un troisième affilié au Service 1b (**pl. 1, n° 6**), ainsi qu'un bord et des fragments de panses appartenant à deux calices (**pl. 1, n° 7 et 8**).

Ce lot comprend aussi des vases à pâte claire fine, parfois engobée dont l'origine, supposée régionale, n'est pas précisément connue. Il s'agit notamment d'une coupe carénée à lèvre en bourrelet et panse guillochée (**pl. 1, n° 9**), d'une coupelle mal conservée dont subsiste un rebord en bourrelet (**pl. 1, n° 10**) et un troisième bord trop fragmentaire pour être identifié. Seul un bord non identifiable présente des reliquats d'engobe. Un fragment de paroi fine siliceuse présente un décor de cordon.

Parmi les céramiques communes, les céramiques à pâte claire occupent la moitié du corpus. On enregistre trois mortiers à bord en bandeau, un premier assez classique (**pl. 1, n° 11**), un second à bord mouluré (**pl. 1, n° 12**), et un troisième à bandeau lisse (**pl. 1, n° 13**), mais dont la pâte est verdâtre. Les vases à verser sont moins nombreux. Ils se résument à une cruche à lèvre en bandeau moulurée (**pl. 1, n° 14**), et une cruche à deux anses à bord en bandeau strié (**pl. 1, n° 15**). Nous avons hésité à enregistrer une jatte à épaule carénée parmi la vaisselle de table (**pl. 1, n° 16**). Un pot à provision Ha. 62 vient compléter ce lot, les autres bords étant trop fragmentaires pour être identifiés.

Deux vases possèdent une pâte claire, assurément non calcaire : un pot de stockage à lèvre quadrangulaire (**pl. 1, n° 17**) et un couvercle bombé à bord simple (**pl. 1, n° 18**).

Les céramiques culinaires sont principalement cuites en mode B, soit seize individus contre un seul cuit en mode A. Il s'agit de vases que l'on a hésité à classer parmi la céramique non tournée. On relève en effet des détails de productions similaires aux vases finis au tour lent de la région de Valence, produits au début de l'Empire (Gilles 2016 : 437) : panse raclée, lissage du col. Il s'agit néanmoins d'une production différente.

Les *ollae* possèdent majoritairement un col côtelé (**pl. 2, n° 1**) ou lisse (**pl. 2, n° 2**). En effet, on en dénombre quatre pour seulement un pot à épaule carénée (**pl. 2, n° 3**). Ils sont accompagnés d'un plat à bord droit (**pl. 2, n° 4**), d'une jatte à profil en S (**pl. 2, n° 5**) et d'une seconde à lèvre aplatie dont le bord est décoré d'incisions (**pl. 2, n° 6**). Trois bords sont de type non identifié.

L'unique vase culinaire cuit en mode A est un plat à lèvre débordante plate à engobe rouge interne (**pl. 2, n° 7**).

Les amphores sont rares dans ce lot. On enregistre uniquement sept fragments d'amphores de la vallée du Guadalquivir ou du Genil (province de Bétique). Il peut s'agir d'amphores Dr. 20 ou Ha. 70 en l'absence d'élément de forme.

Un fragment de lampe à médaillon orné de deux sillons comporte un décor très incomplet, peut-être une couronne végétale. Il possède une pâte claire et un revêtement brun.

» 3.1.3.2. *Le fossé F2028*

Dans ce fossé, on relève des objets comparables à ceux que nous venons de décrire : un plat Ha. 2 en imitation sigillée et un second en sigillée, un fond de coupe en céramique peinte et une coupe en claire engobée (**pl. 2, n° 8**) similaire à la production de l'atelier d'Aoste (Laroche 1987 : pl. 9 n° 6). Une coupe comparable à cette dernière a été découverte dans l'**US2001-31**.

D'autres productions sont représentées. C'est le cas d'une coupelle Bertrand 5.1 en paroi fine lyonnaise (Bertrand 2005) et d'une belle série de 24 vases en sigillée du sud de la Gaule dont les plus récents ont été produits à partir des années 40/50.

On enregistre sept plats Drag. 18b (**pl. 2, n° 9 et 10**), trois plats Drag. 15/17 (**pl. 2, n° 11**), un plat Drag. 17a (**pl. 2, n° 12**), cinq coupelles Drag. 24/25 (**pl. 2, n° 13 et 14**), deux coupelles Ritt. 9. Les rebords des plats Drag. 18 sont assez variés, l'un d'entre eux présente un rebord atypique formant un bandeau.

La série de coupelles Drag. 24/25 comprend des modules et des traitements variés. Deux sont de grands modules, deux autres sont petits et sont soit lisses, soit guillochés.

Le répertoire des céramiques communes diffère légèrement du lot précédemment décrit. Parmi les communes claires, on constate la présence d'un mortier à collerette et lèvre en bourrelet (**pl. 2, n° 15**), dont l'apparition est fixée à l'époque claudienne. Deux cruches à lèvre en bandeau mouluré (**pl. 2, n° 16**), un pot à provision Ha. 62 et un pot de stockage à lèvre débordante plate ont aussi été recueillis.

En ce qui concerne les céramiques culinaires cuites en mode B, on constate que le rapport (2 contre 4) entre les types régionaux « à col côtelé » et « à épaule carénée » (**pl. 2, n° 17**) s'est inversé ou est en passe de l'être si l'on suit les tendances de Lyon et Vienne. L'échantillon statistique n'est ici, bien sûr, pas assez représentatif. Des panses à décor de godrons appartiennent vraisemblablement à des pots à épaule carénée.

Une jatte carénée (**pl. 2, n° 18**) semble préfigurer le type allobroge apparu au milieu du II^e s. (Cantin *et al.* 2009). Une seconde jatte possède un profil hémisphérique (**pl. 2, n° 19**) et une gorge externe. Ce profil trouve des comparaisons avec des vases de la fin du second âge du Fer découverts à Hières-sur-Amby – Larina en Isère (Perrin 1990 : fig. 129 n° 437).

Trois couvercles possèdent des bords : simple, en bandeau ou biseauté.

Les productions en mode A n'ont livré aucun élément de forme. On note des panses non tournées appartenant à un vase de stockage.

Parmi les amphores, le seul élément de forme appartient à un conteneur à huile Dr. 20a (Martin-Kilcher 1987).

» 3.1.3.3. *Les autres couches*

Il convient de mentionner certains objets issus de lots moins volumineux, mais qui viennent compléter notre lecture du faciès.

On relève un fragment de gobelet d'Aco à glaçure plombifère dans le comblement de la fosse **F2030**. Une jatte dérivée du type Lamb. 5/7 en pâte claire non calcaire cuite en mode A, découverte dans cette même structure, évoque des vases étudiés dans une potentielle structure de production datée de la fin de la République et fouillée à Saint-Vulbas dans l'Ain (Gilles 2014b : 172-173).

Les céramiques fines grises de tradition laténienne correspondent majoritairement à des jattes à profils en S (2) basses. À ce type s'ajoute une jatte à bord rentrant, une coupelle carénée et une possible coupe à bord simple ayant subi un enfumage. Ces vases proviennent uniquement de couches datées entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. et les années 15/20 ap. J.-C.

Outre le type Périchon 16 en céramique peinte, on relève un exemplaire de type Périchon 14 à pâte brun clair dans le remblai **US2001-40**.

Le comblement de la fosse **F2030** contenait une coupelle du Serv. 1B, un plat du Serv. 1A en sigillée italique ou lyonnaise et un plat dérivé du Serv. 1C en imitation de sigillée. Il pourrait s'agir du lot de mobilier le plus ancien. En effet, dans les autres couches, les types en sigillée italique appartiennent le plus souvent au Serv. 2. On relève également deux coupes de type Haltern 7/8.

Parmi les sigillées du sud de la Gaule, il faut citer une coupe Drag. 29a, une de type Drag. 29b et des fragments de calice Drag. 11 dans le remblai **US2001-40**. Une estampille Scottius provient du

comblement de la tranchée de fondation du mur **F2031 (US2031-2)**. Le type Haltern 11 est également représenté dans le comblement de la fosse **F2036**.

Des plats inspirés de la céramique à vernis rouge interne produite en Campanie sont recensés dans le remblai **US2001-40** et la structure **F2036**. Il s'agit d'un plat inspiré du type Goud. 1 (Goudineau 1970) non engobé et d'un second à bord simple à gorge externe revêtu d'un engobe brun.

Concernant les amphores, on peut signaler deux bords d'amphore Dr. 7/11 (Garcia Vargas, Bernal Casasola 2009) de Bétique issus de la couche **US1001-114** et du radier **US2019-1**, un bord de Pascual I originaire de la province de Tarraconaise (Étienne, Mayet 2000) et découvert dans l'**US2001-38**, ainsi qu'un bord d'amphore Lamb. 2 produite sur la côte Adriatique de l'Italie et issu du comblement de la fosse **F2036 (US2036-3)**.

Un fond et une anse d'amphore à huile de Bétique Dr. 20 proviennent de l'**US2001-31** et du comblement de la fosse **F2030 (US2030-2)**. Le remblai **US2001-31** a également livré deux épaules de type Dr. 2/4. La première comporte une pâte claire calcaire que nous considérons comme d'origine gauloise. La seconde est également claire, calcaire et micacée. L'épaule forme un net ressaut et est particulièrement massive. Cet exemplaire pourrait aussi être d'origine gauloise, sans certitude.

Un fond d'amphore Dr. 1b d'origine gauloise – pâte claire sableuse – provient de la couche **US2006-2**.

Synthèse

Au sein de phase 1 se dégagent deux horizons chronologiques définis par l'étude du mobilier. L'occupation semble débiter au cours de l'époque augustéenne, assurément à partir des années 15 av. J.-C. comme en témoigne la typologie des sigillées italiques et la diversité du faciès amphorique. De rares lots pauvres en mobilier et donc datés moins précisément pourraient laisser envisager une datation antérieure au cours de la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C. Il faut souligner la quasi-absence des amphores italiques républicaines dont le volume d'importation chute brutalement vers 40/30 av. J.-C. (Desbat 1998). Les vestiges de la phase 1 perdurent vraisemblablement jusqu'au second quart du 1^{er} s. comme en témoigne la présence des sigillées du sud de la Gaule et peut-être jusqu'aux années 40/50, si l'on se fonde sur la chronologie de rares formes en céramiques communes (mortier à collerette).

3.1.4. Phase 2

La seconde phase couvre une longue période. Les niveaux datés entre le milieu et la fin du 1^{er} s.⁹ livrent un mobilier peu abondant (458 NR et 58 NMI ; **illustration 30**), les lots n'excédant pas les six individus. Les mobiliers de la première moitié et du milieu du 1^{er} s. sont quasiment absents. On peut distinguer un second horizon marquant la fin de cet état entre la seconde moitié du 1^{er} et le début du 3^{ème} s.

Famille	Catégorie	2a	2b	2a	2b	Total	Total
		NR		NMI		NR	NMI
Céramiques fines	Sigillée du Centre	1	59		6	60	6
	Sigillée du Sud	49	11	12	6	60	18
	Sigillée gauloise	15	5	2	3	20	5
	Allobroge fine		14		3	14	3
	Claire engobée	5	2	1	1	7	2
	Grise fine	2	4	1		6	1
	Terra Nigra	4				4	
	Non id.	3	1	1	1	4	2
	Sigillée italique ou lyonnaise	3		1		3	1
	Fine grise	2		1		2	1
	Sigillée marbrée	1		1		1	1
	Claire non calcaire	1		1		1	1
	Paroi fine	2				2	
	Peinte	1		1		1	1
Total céramiques fines		89	96	22	20	185	42
Céramiques communes	Claire calcaire	78	101	3	6	179	9
	Tournée grise	56	110	12	25	166	37
	Non tournée grise	42		3		42	3
	Claire non calcaire	22	2	7	1	24	8
	Tournée rouge	3	1	2		4	2
	Non id.	2				2	
	Rouge grossière	1				1	
	Non tournée rouge	1				1	
Total CC		205	214	27	32	419	59
Amphores	Hispanie, Baie de Cadix	64	2		1	66	1
	Non id.	37	4			41	
	Hispanie, Guadalquivir	32	7			39	
	Gaule Narbonnaise	5	1			6	
	Lyon	5				5	
	Italie	1	3			4	
	Orient	1				1	
Total amphores		145	17		1	162	1
Dolium		1		1		1	1
Intrusif		4	1	2		5	2
Lampe		7	1	5	1	8	6
Non id.		7	1	1		8	1
Total général		458	330	58	54	788	112

Illustration 30 : répartition du mobilier céramique par familles et catégories au sein des couches de la phase 2.

9. Il s'agit des US1001-52, 1001-53, 1001-70, 1001-74, 1001-88, 1001-91, 1001-104, 1019-7, 1019-8, 1019-9, 1027-3, 1028-53, 1060-2, 1061-2, 1093-1, 1093-2, 1095-17, 1095-2, 1102-11, 1102-9, 1104-19, 1104-21, 1104-7, 1134-2, 1138-2, 1145-1, 1145-2, 1152-6, 1152-7, 1156-1, 1163-2, 1166-3, 1168-2, 1173-2, 1179-1, 1179-3, 1180-2, 1181-2, 2001-13 et 2001-8.

» 3.1.4.1. Du milieu à la fin du 1^{er} s.

La vaisselle de table est composée majoritairement de sigillées du sud de la Gaule : quatre plats Drag. 15/17 (2), Drag. 18b et Drag. 36, deux coupes Drag. 29, cinq coupelles de type Haltern 14, Drag. 27 (3), Drag. 24/25 et un bord non identifié. L'origine d'une coupe Ritt. 12C n'a pas été reconnue, de même que celle d'une coupe à lèvre arrondie, peut-être de type Ritt. 9. On peut encore signaler, au sein du comblement de la fosse **F1181 (US1181-2)**, des fragments de sigillée décorée appartenant vraisemblablement à deux coupes de type Drag. 37. Un fond de coupelle Drag. 27 est en sigillée marbrée. Un bord de plat du Serv. 3 en sigillée italique provient de l'**US1104-21**.

La céramique peinte est représentée par une unique coupe Périchon 14. Il ne subsiste qu'un seul bord fragmentaire, et sans doute résiduel, de céramique fine grise de tradition laténienne. Une coupe à bord rentrant épaissi possède une pâte grise enfumée. Un opercule à bord simple est engobé. Une coupe à lèvre en bourrelet et panse rainurée à pâte claire non calcaire n'a pas été identifiée précisément.

La batterie de cuisine est toujours dominée par les productions tournées et cuites en mode B :

- » sept pots dont cinq à épaule carénée, deux à col côtelé et deux autres non identifiables ;
- » trois jattes : à bord rentrant, à épaule carénée, et à gorge externe ;
- » un couvercle à bord simple ;
- » une bouilloire à bec pincé.

Deux jattes tronconiques à gorge externe semblent non tournées ou finies au tour lent. Elles proviennent de la même couche (**US1181-2**). Leur pâte, peu cuite et friable, comporte un fin dégraissant blanc en abondance. Le rebord est marqué par un replat sur le dessus.

Les vases culinaires cuits en mode A sont au nombre de deux : une jatte à épaule carénée à pâte épurée, et un pot de type non identifié à lèvre déversée.

Les communes claires à pâte calcaire regroupent deux mortiers à bord en bandeau. L'un d'eux possède une lèvre en bourrelet. Une coupe à lèvre en bourrelet évoque les profils des coupes en céramique peinte.

Un grand nombre d'objets à pâte claire semblent posséder une pâte non calcaire. C'est le cas de quatre mortiers : un à bord en bandeau court, un à collerette développée (Gilles 2020 : 147-148, fig. 13 n° 5 type Cl.M5) dont on connaît une production à Aoste (Laroche 1987), un à collerette courte (Gilles 2020 : 147, fig. 13 n° 3 type Cl.M3) présentant un dégraissant rajouté et un mortier à collerette et lèvre en bourrelet de type plus canonique (Gilles 2020 : 147, fig. 13 n° 3 type Cl.M4), mais présentant une marbrure rouge sur l'intérieur. Si ces vases s'inscrivent dans la typologie régionale et trouvent des parallèles avec le mobilier de la colonie de Vienne, il faut souligner ici que les pâtes sont différentes des exemplaires viennois. Enfin, il faut signaler une jatte à épaule carénée à pâte claire.

Un bord de *dolium* à lèvre débordante renvoie à l'équipement domestique.

Les amphores sont peu nombreuses. Parmi les éléments de formes, on peut citer un fond d'amphore Dr. 20 et un fond d'amphore Ha. 70 de Bétique. Un fond appartenant vraisemblablement à une Dr. 20 possède une pâte claire sableuse atypique comparable aux productions régionales et notamment lyonnaises. Ce fond présente un graffite *ante cocturam* X sur le fond.

On peut encore mentionner la présence d'une panse cannelée appartenant à une amphore d'origine levantine. Une anse non identifiée provient de l'**US1095-2**. Elle présente une pâte beige et une côte centrale évoquant le type tardif LRA 1.

On relève dans ces couches quelques lampes, pour la plupart typologiquement non identifiables.

- » **US1001-104** : fond de cuve à pâte verdâtre, revêtement brun/jaune probablement d'origine lyonnaise ;
- » **US1027-3** : anse de lampe à pâte beige et revêtement orange ;
- » **US1145-2** : fragment d'épaulement de lampe à pâte beige et à revêtement orange ;
- » **US1152-6** : lampe à médaillon à pâte beige et revêtement brun. Il pourrait s'agir d'un silène (Bailey 1980 : 18-19, fig. 16 n° Q895), connu sur les productions italiques de L. I et L. IV. Ce décor est aussi proche de certains exemplaires de Fos-sur-Mer (Rivet 2003 : n° 391-392), lesquels se rapprochent néanmoins d'autres variantes individualisées par D. Bailey (Bailey 1980 : 18-19, fig. 16 n° Q1071-1072) ;
- » **US1173-2** : lampe de firme italique à bec à canal fermé ou ouvert (Loeschcke IX/X).

Synthèse

Le mobilier de ces couches appartient en majorité aux années 40-70. La présence d'un Drag. 36 dans l'**US1060-2** fournit un *terminus post quem* vers 60/70, et celle d'un Drag. 37 dans l'**US1181-2** vers 68/80 (Pferdehirt 1986 : 221-320 ; Dangréaux, Desbat 1988 : 151).

» 3.1.4.2. *Les derniers niveaux de l'état 2*

Ces couches¹⁰ rassemblent 330 NR et 53 NMI. Les lots les plus conséquents proviennent des remblais de l'espace **F1146** et du comblement de la fosse **F1163**, livrant respectivement 11 et 21 NMI.

Le faciès de la fin du Haut-Empire est marqué par la présence des sigillées de Lezoux de la phase 7 située vers 160-240 (Bet, Delor 2000 ; Delage 2010). Ces vases semblent néanmoins encore utilisés jusqu'à la fin du III^e s. comme le montrent les contextes de découvertes.

La vaisselle de table issue de ces couches comprend encore quelques vases en sigillée du sud de la Gaule, vraisemblablement en partie en position résiduelle (coupelle Ritt. 5b, coupe Drag. 29). Les autres types : plat Drag. 18c, plat Drag. 36 et coupelle Drag. 33 ont pu circuler durant tout le II^e s.

Parmi les sigillées du Centre, on enregistre deux bords de plat Lez. 57 et un troisième de type Lez. 15 à marli lisse comportant un graffiti fragmentaire sur le bas de la panse (**pl. 3, n° 1**). On recense également une coupelle Drag. 33, une panse de gobelet Déch. 72 à décor excisé, une coupe Drag. 37 (fond cassé, bandeau H. 39 mm, diam. 21 mm) comportant une séquence décorative complète et deux coupes Drag. 38 (**pl. 3, n° 2**). L'une d'entre elles comporte la lettre M répétée deux fois et une estampille que nous ne sommes pas parvenus à déchiffrer. Une seconde Drag. 37 (**pl. 3, n° 3**) de profil complet n'a pas été attribuée à un groupe d'atelier précis entre celui du Sud et du Centre.

Un plat Lez. 57 comporte une estampille peu lisible : Reb... que nous proposons de rapprocher du potier Reburus dont l'activité est située vers 140-170 (Hartley, Dickinson 2011). Cette proposition formulée par nos collègues anglo-saxons est, il faut le souligner, en contradiction avec la proposition de datation de la phase 7 de Lezoux proposée par P. Bet et R. Delage.

Une coupe carénée à revêtement brun externe n'a pas été identifiée. Une série de vases peut être classée parmi les productions dites grises fines ou allobroges fines. On enregistre une marque fragmentaire. Deux bords appartiennent à des pots ou gobelets (**pl. 3, n° 4**) à col et lèvre en bourrelet (Cantin *et al.* 2009 : 295, fig. 4 n° 15-16).

10. Il s'agit des **US1019-2, 1061-2, 1066-2, 1095-1, 1095-4, 1095-21, 1095-22, 1095-23, 1133-2, 1137-2, 1146-3, 1146-4, 1154-2, 1161-1, 1163-3, 1163-5, 1186-1**.

La batterie de cuisine est encore dominée par les productions cuites en mode B. Parmi les *ollae*, on dénombre neuf pots à col et lèvre en bourrelet (**pl. 3, n° 5**), un à col côtelé, deux à épaule carénée, un à lèvre verticale et cinq à col et lèvre déversée (**pl. 3, n° 6**). Parmi ces derniers, trois possèdent un col tronconique. Parmi les pots à épaule carénée, un premier possède une panse raclée et le second une épaule courte et épaisse le distinguant des productions du 1^{er} s.

Les autres formes correspondent à une jatte à gorge externe, cinq plats à lèvre en bourrelet et gorge supérieure (**pl. 3, n° 7**) et un couvercle à bord en bandeau. Un bord est non identifié.

Trois fonds de mortiers en commune claire calcaire ne sont associés à aucun bord. Les deux cruches possèdent un col large et une lèvre en bourrelet (3) ou un col étroit et une lèvre pendante. Deux bords sont non identifiés. Une coupe à collerette en pâte claire non calcaire rappelle un type connu à Vienne entre la fin du 1^{er} et le 11^e s. (Gilles 2020 : 149, fig. 15 n° 3).

Concernant le mobilier amphorique, le seul élément de forme est un bord d'amphore à *salsamenta* produite dans la baie de Cadix. Le bord est quadrangulaire et pendant, la pâte, beige épurée. Nous proposons de la considérer comme une des multiples variantes du type Beltran IIA.

La seule lampe issue de ces couches possède une pâte claire et un revêtement brun. Seule l'épaule est conservée. Le bandeau est orné d'oves. Nous l'identifions au type Bussière D X, 1 (Bussière 2000).

Synthèse

La datation de cette phase repose essentiellement sur la chronologie des productions de sigillée du Centre et des céramiques allobroges. Ainsi, la plupart des couches se sont constituées au cours des décennies centrales du 11^e s. (140-170). Néanmoins, ces formes sont diffusées durant tout le dernier tiers du 11^e s. et au cours du 111^e s. L'absence d'un certain nombre de marqueurs propre au 111^e s. : mortier Drag. 45 en sigillée, céramique métallescente, amphore Dr. 20g, céramique à revêtement argileux, nous amène à privilégier la fin du 11^e s. pour la fin de cette phase.

3.1.5. Phase 3

Le mobilier associé aux vestiges de la phase 3 représente 1006 NR et 195 NMI (**illustration 31**). Cet ensemble peut être subdivisé en deux horizons chrono-stratigraphiques. Les lots les plus volumineux proviennent du caniveau **F1117** (= **F1170** ; 63 NMI), ainsi que de la fosse **F1052** (15 NMI) et du fossé bordier **F2033** (24 NMI).

Famille	Catégorie	3a		3b		Total	Total
		NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI
Céramiques fines	Luisante	17	2	115	18	132	20
	Sigillée du Centre	66	22	44	17	110	39
	CRA	35	6	41	7	76	13
	Sigillée gauloise	6	3	9	3	15	6
	Allobroge fine	13	5			13	5
	Grise fine	5	3	3		8	3
	Non id.	3	1	4		7	1
	Métallescente	6	1			6	1
Total céramiques fines		151	43	216	45	367	88
Céramiques communes	Tournée grise	76	19	29	6	105	25
	Claire calcaire	66	10	32	3	98	13
	Rouge grossière	59	21	36	6	95	27
	Claire non calcaire	25	2	2	1	27	3
	Tournée rouge	20	4	3	1	23	5
	Non id.	4		3	1	7	1
	Grise grossière	6	1			6	1
	Kaolinitique	2				2	
	Grise lustrée			2	1	2	1
	Modélée B			1	1	1	1
Total céramiques communes		258	57	108	20	366	77
Amphores	Gaule Narbonnaise	25	2	9		34	2
	Hispanie, Guadalquivir	21	2	7		28	2
	Hispanie, Baie de Cadix	13		7		20	
	Non id.	3		3		6	
	Lyon	4				4	
	Orient			3		3	
	Afrique			2		2	
	Italie	1	1	1		2	1
Total amphores		67	5	32		99	5
Divers				5	1	5	1
Lampe		2	2	4	3	6	5
Moderne				1		1	
Non id.		7		6		13	
Pierre ollaire				6		6	
Résiduelle		143	19			143	19
Total général		628	126	378	69	1006	195

Illustration 31 : répartition du mobilier céramique par familles et catégories au sein des couches de la phase 3.

» 3.1.5.1. *Les couches du III^e siècle*

Une première série de couches¹¹ se rapporte à une période couvrant le III^e s., voire le début du IV^e s. Le mobilier céramique totalise 628 NR et 126 NMI. Nous effectuerons dans un premier temps une présentation d'ensemble du mobilier avant de commenter plus en détail les contextes livrant les lots les plus volumineux.

La vaisselle de table

La vaisselle de table (96 NMI) se partage entre les céramiques sigillées et en particulier celles du Centre (39 NMI) et les céramiques à revêtement argileux (12 NMI) non grésé alpine et la Luisante (17 NMI). Les céramiques métallescentes occupent une place plus marginale.

Les formes en sigillées du Centre et gauloises d'origine incertaine sont :

- » des coupes Drag. 37 (2) ou à lèvres en bourrelet pour lesquelles nous hésitons entre les types Drag. 37 et Drag. 38 (2) ;
- » des coupelles Drag. 27 (1) sans doute en position résiduelle, Drag. 35 (1), Drag. 33 (3) et Lez. 42 (1) ;
- » deux bords de gobelets Déch. 72 (2) dont la décoration n'est pas connue, auxquels il faut ajouter un fond de grand diamètre à décor végétal réalisé à la gouge ;
- » des plats Lez. 57 (1), Lez. 32 (1), 43 (1) et 56/Drag. 18c (3) ;
- » deux bords non identifiés.

Ce faciès n'est guère différent de celui observé dans les couches de la fin de l'état 2.

Les objets classés parmi les CRA alpines sont : une possible coupe à bord droit, un gobelet à col et lèvres déversées, et épaule moulurée décoré à la barbotine, un gobelet non identifié, une coupelle Lamb. 3 et une seconde, hémisphérique à gorge externe. Des fragments de panses se rapportent à un gobelet à dépression et à une coupe Lamb. 2/37.

Les vases classés en Luisante, en raison de leur qualité, correspondent essentiellement à des gobelets, principalement à dépressions imitant le type Nied. 33, mais on compte aussi un gobelet ovoïde à lèvres déversées.

Les vases en céramiques allobroges fines sont quatre jattes carénées, un pot à lèvres en bourrelet souligné d'une moulure (Cantin *et al.* 2009 : fig. 3 n° 13). Une coupe à bord simple en pâte grise fine présente des caractéristiques similaires, mais n'appartient pas au répertoire typologique des productions allobroges.

Le seul bord en céramique métallescente appartient à un gobelet Nied. 33 (H. cons. du col 19 mm) importé des ateliers trévires. Les fragments de panses renvoient à une coupe à pâte rose imitant le type Drag. 45 dont le bandeau est orné d'incisions et à un gobelet guilloché, probablement à lèvres déversées sur le modèle des productions bourguignonnes (Joly 1999 : 51, n° 23-26).

Les céramiques communes

Le répertoire des céramiques communes évolue considérablement par rapport à celui de l'état 2. Une nouvelle catégorie est désormais représentée. Il s'agit des céramiques rouges grossières décorées à la molette.

11. Il s'agit des couches US1001-71, 1016-3, 1019-5, 1021-3, 1050-2, 1052-2, 1095-3, 1117-6, 1117-7, 1117-8, 1160-2, 1169-2, 1170-1, 1170-2, 2008-2, 2011-3, 2013-2, 2024-2, 2033-2.

Ce type de céramique est, en l'état des données, surtout connu grâce aux fouilles menées en Haute-Savoie. Il est très fréquent à partir de la fin du I^{er} s. et surtout au III^e s. (Bonnet 2015 : 315) autour du Lac d'Annecy (Landry 2003 ; Serralongue 2003 ; Bonnet 2015 : fig. 121 n° 10, fig. 122 n° 3-4), ainsi qu'à Thyez ou encore Gilly-sur-Isère (Batigne Vallet 2006 ; Bonnet dans Gabayet, Vérot 2020). La documentation pour le secteur de Chambéry est plus rare. On enregistre une série de bords évasés de grand diamètre (18, 28/29 cm) à paroi évasé et bord triangulaire ou aplati pour laquelle nous n'avons pas trouvé de parallèles (**pl. 4, n° 1-3**). La paroi est parfois cannelée (**pl. 4, n° 3**). Les pots à col et lèvre déversée (**pl. 4, n° 4**) semblent à première vue différer légèrement des exemplaires de Haute-Savoie. Nous n'avons pas trouvé de parallèle pour une jatte carénée à bord haut (**pl. 4, n° 5**).

La seconde catégorie la mieux représentée est la céramique commune tournée grise. Quatre fonds sont estampillés. Un premier renvoie à une matrice connue du groupe NOSTER (Cantin *et al.* 2009 : 335, n° 70 ; **pl. 4, n° 6**). La seconde n'est pas lisible. La troisième mentionne D.A.SECVN'DI (diam. 39 mm), mais la lecture reste incertaine. Cette marque est connue par un nombre restreint d'estampilles. La quatrième correspond possiblement à NOSTER FECIT avec un N rétrograde NOSTER'FECIT (diam. 32 cm). Les vases de cette catégorie sont des pots à col cylindrique à lèvre en bourrelet ou à lèvre déversée. Deux pots massifs devaient être destinés au stockage.

Parmi les trois jattes enregistrées, seule la jatte à col et lèvre pendante n'est pas en position résiduelle.

Les plats sont de type : à bord droit, à lèvre en bourrelet externe, à lèvre en bourrelet et gorge supérieure et à lèvre débordante aplatie. Ces trois derniers types sont référencés au sein du groupe des céramiques allobroges (Cantin *et al.* 2009). Les couvercles se répartissent entre le type à bord simple (2) et à bord en bandeau.

Les communes tournées rouges sont plus rares. Il s'agit d'une jatte à épaule carénée, de trois pots : deux non identifiés et un à col court et lèvre déversée.

Les communes claires sont majoritairement des mortiers (8 NMI) correspondants au type à colerette et lèvre en bourrelet (4), dont deux sont tournés dans une argile non calcaire. On enregistre également un mortier à colerette courte, les autres types ne sont pas identifiables. Les autres objets correspondent à une cruche à lèvre en bourrelet à profil légèrement pendant et deux pots à provision à lèvre aplatie et de type Ha. 62.

Les amphores sont dominées par les conteneurs à vin de Gaule Narbonnaise avec deux bords et un fond d'amphore G4 (diam. 80 mm) et à huile de Bétique. On enregistre ainsi deux bords d'amphore Dr. 20e et une anse de Dr. 20f en position résiduelle, ainsi qu'une anse d'amphore Dr. 20g ou de Dr. 23. Une petite anse de type non identifié doit appartenir à une Dr. 23 étant donné sa faible taille.

Un des bords d'amphores G4 montre une anse touchant la lèvre. Ce critère et l'étroitesse d'un des fonds concordent avec la typologie de ces emballages au III^e s. (en dernier lieu Bigot 2017).

Un bord d'amphore Dr. 2/4 originaire de Campanie est ici en position résiduelle.

Les rares fragments de lampes sont en position résiduelle. On enregistre un fragment de lampes à volutes simples ou doubles avec un possible décor de coquille sur le médaillon. Le second fragment appartient à la même famille de lampes, mais seul un fragment d'épaule creusé de deux sillons est conservé. Ces deux fragments comportent une pâte claire et un revêtement brun foncé.

Synthèse

Au sein de cette série de couches, peu sont datées de manière précise au cours du III^e s. car les fossiles directeurs en présence ne permettent pas des datations plus fines. Dans certains cas, il n'a d'ailleurs pas toujours été simple d'attribuer certaines couches à la fin de l'état 2 ou au début de l'état 3. Les céramiques à revêtement argileux tardives apparaissent dès le III^e s. dans les sites fouillés en Haute-Savoie. Leur production est, par ailleurs, confirmée grâce à l'étude d'atelier comme celui de Thonon (Berman 2015) ou du lot commercialisé dans la boutique d'Annecy (André 2003).

Ces productions précèdent l'apparition des productions dites Luisantes de Portout (Pernon, Pernon 1990) dont l'atelier est implanté à seulement 34 km de Chambéry sur la rive nord du lac du Bourget. Le rythme de diffusion de ces productions vers la Savoie – et plus généralement vers l'ouest – au cours du III^e s. reste connu de manière très imprécise. Cette question est d'autant plus complexe que d'autres ateliers – non fouillés, produisant des céramiques techniquement et typologiquement proches – ont existé en Isère, comme celui d'Optevoz (Silvino *et al.* 2009) ou du Bouchage (Bleu, Laroche 2003) situé à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Chambéry. Le rythme de commercialisation des CRA à Chambéry peut donc différer sensiblement de la situation mesurée dans les sites de consommation de l'Est lyonnais, mieux documentés, où cette céramique apparaît surtout au cours de la seconde moitié du III^e s. (Silvino *et al.* 2011). Dans certains cas, la présence de fragments à décor d'ocelles sur des coupes de type Lamb. 2/37 nous a incités à proposer un *terminus post quem* vers le milieu du III^e s. (F1169). Dans le fossé F2033, la présence de gobelet techniquement similaire aux productions de Portout nous a incité à situer son comblement entre la fin du III^e et le IV^e s. sans plus de précision.

» 3.1.5.2. Les couches des IV^e-V^e siècles

Une seconde série de couches¹² regroupe des vestiges que le mobilier et/ou leur position stratigraphique permet de dater des IV^e-V^e s. Le mobilier représente 378 NR et 69 NMI et provient principalement de remblais, de fosses et de tranchées de récupération.

La structure F1148 associée au dépôt monétaire fournit à elle seule 19 NMI. Il s'agit du lot le plus cohérent et le plus volumineux. Le reste des couches livrent des lots moindres (0 à 9 NMI) et sont datées soit grâce à leur position stratigraphique, soit grâce à la présence de monnaies frappées au cours du IV^e s. On constate également que du mobilier se rapportant à l'occupation du III^e s. est régulièrement présent en position résiduelle.

Un certain nombre de couches livre uniquement du mobilier daté entre le I^{er} s. et la première moitié du III^e s. Certaines d'entre elles livrent, en revanche, des monnaies frappées au milieu ou à la fin du IV^e s. et donc bien plus récentes que le mobilier céramique. Il s'agit notamment de la fosse d'installation du foyer F1017 (US1017-5), du niveau d'occupation US1019-1 ou encore du comblement supérieur de la fosse F1148 (US1148-1). Le comblement principal de l'excavation F1069, daté de l'Antiquité tardive grâce à la présence d'un plat Portout 8 mêlé à des éléments potentiellement plus anciens, a fourni une monnaie suggérant une constitution de la couche au cours du dernier tiers du IV^e s.

Nous présenterons d'abord le lot issu de la structure F1148, puis nous commenterons le reste du mobilier.

La structure F1148

La vaisselle de table est composée essentiellement de céramiques luisantes ou à revêtement argileux, les sigillées du Centre étant en position résiduelle.

Il s'agit de :

- » six coupes : quatre de type Lamb. 1/3 (pl. 5, n° 1), une à bord épaissi (pl. 5, n° 2) et une non identifiée ;
- » un mortier Portout 15 (pl. 5, n° 3) ;
- » trois plats : deux de type Portout 1 (pl. 5, n° 4-5) et un de type Portout 7 (pl. 5, n° 6).

12. Il s'agit des couches US1001-16, 1001-86, 1005-4, 1017-5, 1017-8, 1019-1, 1025-2, 1045-3, 1052-2, 1069-2, 1069-3, 1069-5, 1070-2, 1095-19, 1100-5, 1100-6, 1102-13, 1103-2, 1119-1, 1119-2, 1128-2, 1134-3, 1148-1, 1148-2, 1157-2, 1158-2, 1164-2, 2035-2, 2045-2.

Les céramiques communes correspondent à un pot à col évasé et lèvre en amande (**pl. 5, n° 7**) et deux jattes à lèvre déversée en rouge grossière. Ce dernier type est proche d'un profil répertorié dans l'atelier de Portout (Batigne Vallet *et al.* à paraître : n° 6). Un pot à col et lèvre en bourrelet et un pot à lèvre en bandeau en commune grise viennent compléter la batterie de cuisine.

On enregistre également six fragments de vase en pierre ollaire.

Une lampe à médaillon est en position résiduelle.

Le mobilier des autres couches

On ne détaillera pas ici la typologie des sigillées, assurément en position résiduelle. Les céramiques luisantes rassemblent :

- » quatre coupes à lèvre en bourrelet, dont trois appartenant au type Portout 27 ;
- » une coupelle Portout 30 et une seconde hémisphérique à bord en bandeau ;
- » deux plats Portout 8 et un troisième de type Portout 7 ;
- » des gobelets (trois bords, mais cinq fonds) de type Nied. 33 (2) et Portout 65 ;
- » deux individus non identifiés.

Il faut aussi citer une panse de mortier Portout 40.

Parmi les céramiques communes, les rouges grossières sont paradoxalement peu représentées en dehors du lot de la structure **F1148**. Un bord possède un col évasé et une lèvre triangulaire de grand diamètre. Un fond de mortier et un pot à col et lèvre en bourrelet en tournée rouge sont aussi représentés.

Certains vases possèdent une pâte grise fine lustrée. Le seul élément de forme est un plat à bord droit. On dispose de très peu de contextes locaux pour le IV^e s., ce qui n'aide pas à identifier la part des productions résiduelles au sein des céramiques communes. Les communes grises livrent un pot à col et lèvre en bourrelet, un plat à paroi convexe et bord simple, un second à lèvre en bourrelet et gorge supérieure et un couvercle à bord en bandeau. Il faut signaler également la marque CASSIOL[us] (diam. 20 mm ; **pl. 5, n° 10**), soit un potier connu uniquement à Aoste (Cantin *et al.* 2009). Ici, la rosette centrale est formée de trois petits points et correspond à un type déjà répertorié.

Les communes claires appartiennent à des vases en position résiduelle.

Parmi les amphores, les conteneurs à huile de Bétique sont, une fois de plus, bien représentés, mais principalement par des éléments résiduels : une anse de Dr. 20g, et une anse de Dr. 20 estampillée OFFRIV (Berni Millet 2008 : n° 1995), marque connue sur des amphores produites entre les règnes de Marc Aurèle et de Commode. On peut signaler aussi une anse d'amphore crétoise également en position résiduelle. On relève quelques fragments de panses d'amphores africaines et de Dr. 23 dont la présence serait cohérente avec une datation au cours du IV^e s. ou au début du V^e s.

Les fragments de lampe comptent aussi parmi les éléments résiduels. En effet, on enregistre deux fonds de cuve appartenant à des imitations gauloises de lampe de firme. Le premier comporte un nom complet, mais trop surmoulé pour être identifié, du second ne subsiste qu'une lettre illisible. Un troisième fond est de type indéterminé, la pâte est beige et le revêtement orange à l'instar de la lampe précédente.

Synthèse

La présence de céramiques à revêtement argileux tardives ou luisantes permet de situer ces couches entre la fin du III^e s. et le V^e s. La présence du mobilier du III^e s., et principalement en sigillée, nous a laissé envisager la possibilité de couches datées de la seconde moitié ou de la fin du III^e s., période à laquelle ces productions se développent. Néanmoins, plusieurs contextes livrent des monnaies du milieu ou de la seconde moitié du IV^e s. et qui renvoient donc à une période où cette vaisselle connaît sa plus large diffusion, il faut alors considérer nombre de vases produits au III^e s. comme en position résiduelle.

Le lot issu de la structure **F1148** livre une série de formes très cohérente, bien que réduite, renvoyant sans ambiguïté à une période comprise entre le milieu du IV^e s. et le milieu du V^e s. On peut souligner ici la présence de vaisselle en pierre ollaire (Billoin 2010). Si ce type de vaisselle est parfois signalé dès le III^e s. (Lhemon 2003), c'est à partir de l'Antiquité tardive que cette vaisselle connaît une large diffusion atteignant la vallée du Rhône et la Gaule méridionale (Bonifay, Raynaud 2007). Cette tendance nous amène à privilégier une datation tardive vers la fin du IV^e s., et plus probablement au cours de la première moitié du V^e s. pour ce lot.

3.1.6. Phase 5

Un certain nombre de couches¹³ a livré du mobilier des époques modernes et contemporaines qui a fait l'objet d'un inventaire préliminaire, mais pas d'une étude approfondie. Les lots phasés représentent un faible volume de 176 NR et 5 NMI.

3.1.7. Conclusion

La fouille de l'avenue Docteur Desfrancois à Chambéry nous offre un premier regard sur le faciès céramique de Chambéry. La rareté des fouilles dans ce secteur fait que ce mobilier est intéressant, même s'il ne provient pas toujours de contextes clos livrant de grosses séries de vases bien conservés. Il permet notamment de faire des rapprochements avec des secteurs limitrophes mieux connus comme le nord-est du département de l'Isère, dans le secteur d'Aoste et Bourgoin-Jallieu, et la Haute-Savoie. Nous avons ainsi pu noter la présence de catégories de céramiques encore mal connues, car de production « locale ». C'est le cas de certaines formes de céramiques engobées dans le premier état, qui trouvent un écho dans la documentation fournie par les fouilles de l'agglomération d'Aoste (Silvino 2019) et ses ateliers (Laroche 1987) ou de l'agglomération de Saint-Vulbas dans l'Ain (Gilles 2014a ; 2014b).

Pour l'Antiquité tardive, le répertoire des céramiques rouges grossières semble ainsi en partie différer de ce que l'on connaît en Haute-Savoie. Les quelques estampilles allobroges livrent des noms encore peu attestés comme celui de CASSIOL[us] (**pl. 5, n° 10**), potier connu uniquement à Aoste, ou encore Attius (**pl. 5, n° 11**) répertorié à seulement deux exemplaires à Aoste et Belley. De plus, ici, la matrice est originale. L'estampille NOSTER est, en revanche, plus fréquente.

D'un point de vue chronologique, cette étude contribue à approcher la chronologie de cet habitat groupé. Les éléments mis au jour laissent envisager une occupation à partir de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. et, de manière certaine, à partir de l'époque augustéenne. L'occupation perdure sous différentes formes jusqu'à la fin du IV^e s. ou au début du V^e s.

13. US1006-2, 1014-3, 1024-2, 1043-2, 1044-2, 1046-2, 1049-2, 1053-2, 1057-2, 1072-2, 1072-3, 1073-2, 1110-1 et 1192-2.